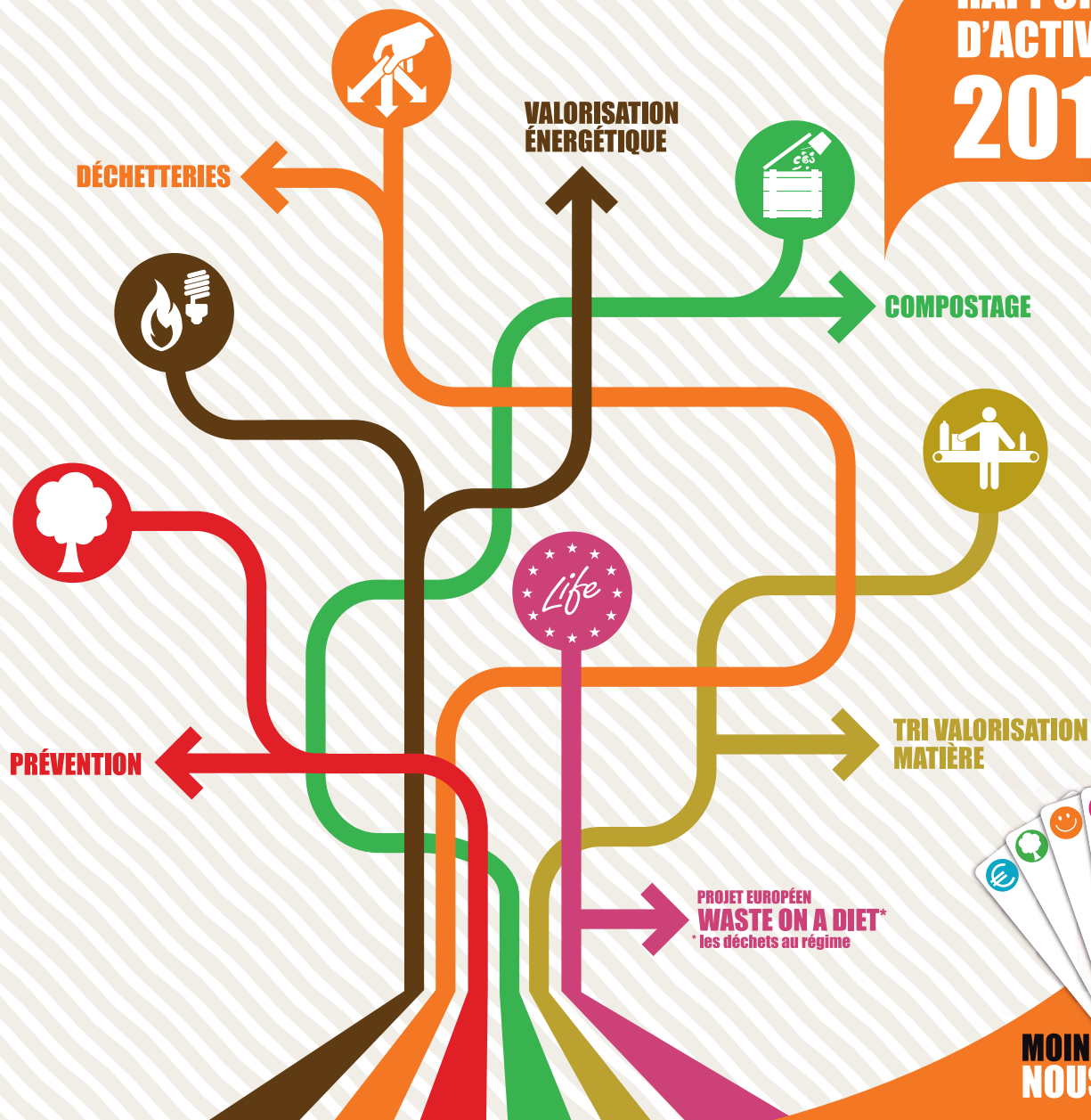


SYBERT

Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

ÉDITO

“ Notre double objectif en 2015 : préserver nos ressources naturelles et maintenir les coûts de traitement à un niveau acceptable. ”



La loi de transition énergétique a été votée en août 2015 avec son volet « Lutte contre les gaspillages et la promotion de l'économie circulaire ». Nos projets et actions s'inscrivent pleinement dans cette philosophie avec un double objectif : préserver nos ressources naturelles et maintenir les coûts de traitement à un niveau acceptable par rapport au service rendu, service très important pour le quotidien de nos concitoyens.

L'année 2015 a été une année difficile pour le SYBERT, marquée par de nombreux départs dans une équipe déjà sous tension. Malgré tout, des projets ont abouti : la construction et la mise en service de l'installation de tri-massification (ITM) début juillet 2015 qui montre déjà, en quelques mois, toute sa pertinence en terme de recyclage et valorisation, la gestion du contrat Eco-Emballages, la décision de mettre en place l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, des nouveaux chalets de compostage, la reprise de la supervision de l'unité de valorisation énergétique... Et d'autres avancent dans les phases d'étude, de concertation ou de procédures administratives.

Une étude organisationnelle a permis de redimensionner l'équipe et la situation s'améliore progressivement, le temps que les recrutements et prises de poste se concrétisent. Nous avons désormais un pôle industriel mettant l'accent sur la sécurité, la qualité et l'environnement avec mutualisation de la logistique, de la maintenance et le renfort de l'équipe administrative.

La construction et la mise en service de l'installation de tri-massification (ITM) début juillet 2015, montre déjà, en quelques mois, toute sa pertinence en terme de recyclage et valorisation.

Les quantités de déchets produits en 2015 sont stables par rapport à 2014, notamment les ordures ménagères résiduelles (OMR, poubelle grise). Le taux de valorisation progresse toutefois sensiblement, notamment grâce à la mise en service de l'ITM et de nouvelles filières de recyclage en déchetterie.

L'année 2015 a été celle de la dernière année du Programme Local de Prévention soutenu par l'ADEME et annonce la fin de Waste On A Diet soutenu par l'Union Européenne. Un sondage portant sur les comportements des habitants et une caractérisation des ordures ménagères résiduelles montrent que les habitants ont énormément progressé dans leurs habitudes de prévention et leurs gestes de tri entre 2009 et 2015. Ces évaluations ont également permis d'identifier des marges de manœuvre et de progrès pour poursuivre la baisse des ordures ménagères résiduelles et la hausse du recyclage.

Ces politiques publiques et l'implication des citoyens sont la clé de l'économie circulaire, permettant de développer l'emploi, d'économiser les ressources et les énergies, tout en maintenant le coût du service public de gestion des déchets.

En effet, la loi nous pousse à poursuivre dans cette direction, à travers des obligations nouvelles connues en matière de prévention, de tri des emballages et de gestion des biodéchets ; et des obligations attendues en matière de traitement qui renchéiront à terme le coût de l'incinération.

Pour maîtriser le coût du service public de gestion des déchets, nous devons, collectivement, continuer à être performant, d'un point de vue environnemental et humain.

Catherine THIÉBAUT,
Présidente du SYBERT

“ Le taux de valorisation progresse, notamment grâce à la mise en service de l'ITM et de nouvelles filières de recyclage en déchetterie. ”

GLOSSAIRE

1.11 : Type de papier

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

CPPE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs

DAP : Dépenses Autorisation Programmée

DEEE : Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

DMR : Déchets Ménagers Recyclables

ELA : Emballage pour Liquide Alimentaire

EMR : Emballage Ménager Recyclable

ETP : Équivalent Temps Plein

GM : Gros de Magasin (papier)

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PEHD : Polyéthylène Haute Densité (plastique)

PET : Polytéraphthalate d'Éthylène (plastique)

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

SOMMAIRE



**2015...
EN CHIFFRES**

p. 6



**LES TEMPS
FORTS...**

p. 8



**LE SYBERT
EN QUELQUES MOTS**

p. 10



ZOOM P.13
**PROJET EUROPÉEN
WASTE ON A DIET***

* les déchets au régime



FINANCES

p. 14



PRÉVENTION

p. 17



COMPOSTAGE

p. 20



DÉCHETTERIES

p. 23



**TRI VALORISATION
MATIÈRE**

p. 26



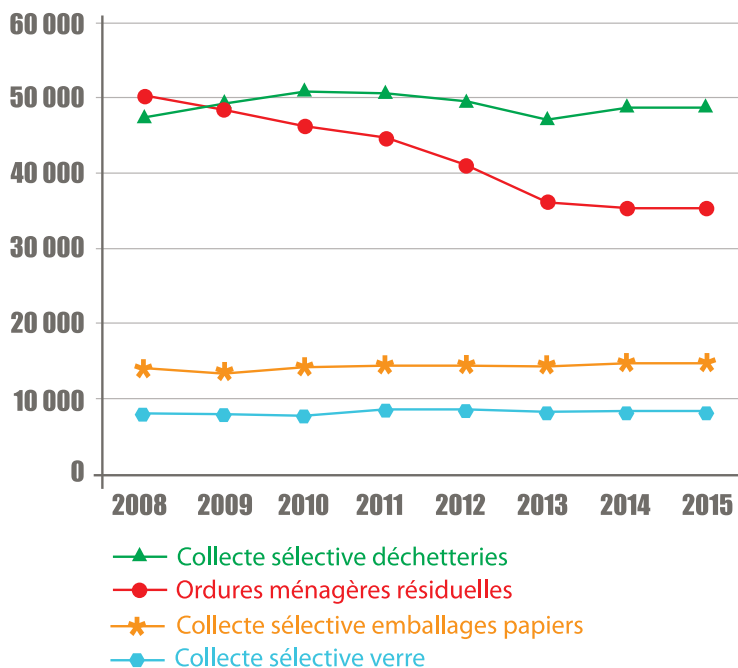
**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

p. 29



2015... EN CHIFFRES...

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



5 705 badges
d'accès en déchetteries
distribués (67 705 au total)

647 500 visites
en déchetteries



4 500 tonnes
de biodéchets compostées*



250 sites
de compostage
en pied d'immeuble



1 039 composteurs
individuels commandés



11 chalets
de compostage

*estimation

RÉPARTITION TOTALE DES DÉCHETS



**ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES**

35 107 tonnes
= **153,7 kg / hab / an**

-0,55 %
par rapport à 2014



**COLLECTE
SÉLECTIVE**

14 473 tonnes
= **63 kg / hab / an**

+0,5 %
par rapport à 2014



VERRE

8 344 tonnes
= **36,5 kg / hab / an**

+1,75 %
par rapport à 2014



DÉCHETTERIES

49 186 tonnes
= **214 kg / hab / an**

+0,58 %
par rapport à 2014

107 110 tonnes
de déchets au total soit
465 kg / hab / an
-0,65 %
par rapport à 2014

67 %
des déchets
sont triés

49,5 %
des déchets
sont recyclés

84,5 %
des déchets
sont valorisés



1 303 usagers
accueillis (au siège social du SYBERT)



1 100 élèves du primaire
& **2 900 habitants**
sensibilisés à la prévention des déchets



56 membres du personnel :
43 agents techniques,
11 agents administratifs,
1 animateur
et 1 emploi d'avenir



24,5 millions d'€
de dépenses réalisées



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



PORTES OUVERTES

En avril, une journée « porte ouverte » destinée aux élus a permis d'accueillir près de 80 élus des communes du SYBERT pour des visites d'équipements.



LES TEMPS FORTS...

DE 2015



JEU-CONCOURS ANTI-GASPI

La dizaine de gagnants se sont retrouvés au musée des maisons comtoises de Nancray pour assister à un **cours de cuisine avec la chef étoilée Jocelyne Lotz-Choquart** (mars et avril).

ACTIONS AUTOUR DU COMPOSTAGE

Des actions de communication ont été menées autour du compostage : inauguration de chalets, campagne de compostage individuel, semaine du Développement Durable fin mai / début juin avec distribution de compost...



LANCEMENT DU GOURMET BAG

(novembre et décembre)



NOUVEAU DÉCHETS
VOTRE DÉCHETS



Table ronde des collectivités territoriales en charge du traitement des déchets

M. LE MOUËL, Président
 Mme THÉRAULT, Présidente
 M. DUBREUILLET, Président
 M. BUCHARD, Président
 M. BOUTIER, Président

CHARTRE DE COOPÉRATION

Signature d'une charte de coopération régionale le 23 octobre entre syndicats de traitement de déchets, le Préfet de Région et l'ADEME.

APPEL À PROJET

En décembre, le SYBERT a été lauréat de l'appel à projet « Zéro déchet Zéro gaspi » du Ministère de l'Environnement.



CHIFFRES-CLÉS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHÈTTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



X-TREM / LOUE

Le SYBERT s'est tourné vers les manifestations et les associations sportives comme nouveaux vecteurs de communication. En effet, celles-ci correspondent bien aux valeurs d'effort collectif que souhaite utiliser le SYBERT pour sensibiliser les citoyens à une gestion durable des déchets. C'est pourquoi un partenariat avec la manifestation XTREM / LOUE (compétition de VTT) a été mis en place en octobre 2015.



PARTENARIAT

Le SYBERT a aussi lancé un appel à projet auprès des clubs sportifs présents sur le territoire. Les deux équipes Elite de Hand Ball de notre région situées à Besançon, l'ESBF (L'Entente Sportive Besançon Féminine) et le GBDH (Grand Besançon Doubs Handball) ont répondu favorablement à cette proposition de partenariat qui débutera réellement en 2016.

PROJET LIFE+ - WASTE ON A DIET

Dans le cadre de ce projet européen, une conférence a eu lieu à Bruxelles le 3 juin au sein du Parlement Européen. Celle-ci portait sur la promotion du dispositif de compostage collectif de proximité mis en place par le SYBERT.



INAUGURATION

de l'installation tri-massification (ITM) le 10 octobre.



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



LE SYBERT EN QUELQUES MOTS

Le SYBERT est un établissement public en charge du **traitement des déchets de ses huit communautés membres**.

Ces collectivités ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



UN CENTRE DE TRI pour les déchets ménagers recyclables ;



UNE USINE D'INCINÉRATION à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés ;



18 DÉCHETTERIES
(gardiennage et évacuation des déchets) ;



11 SITES DE COMPOSTAGE DE BIODÉCHETS.

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :



PRÉVENTION par la sensibilisation à la réduction des déchets ;



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE individuel et collectif.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES

TRI VALORISATION
MATIÈREVALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

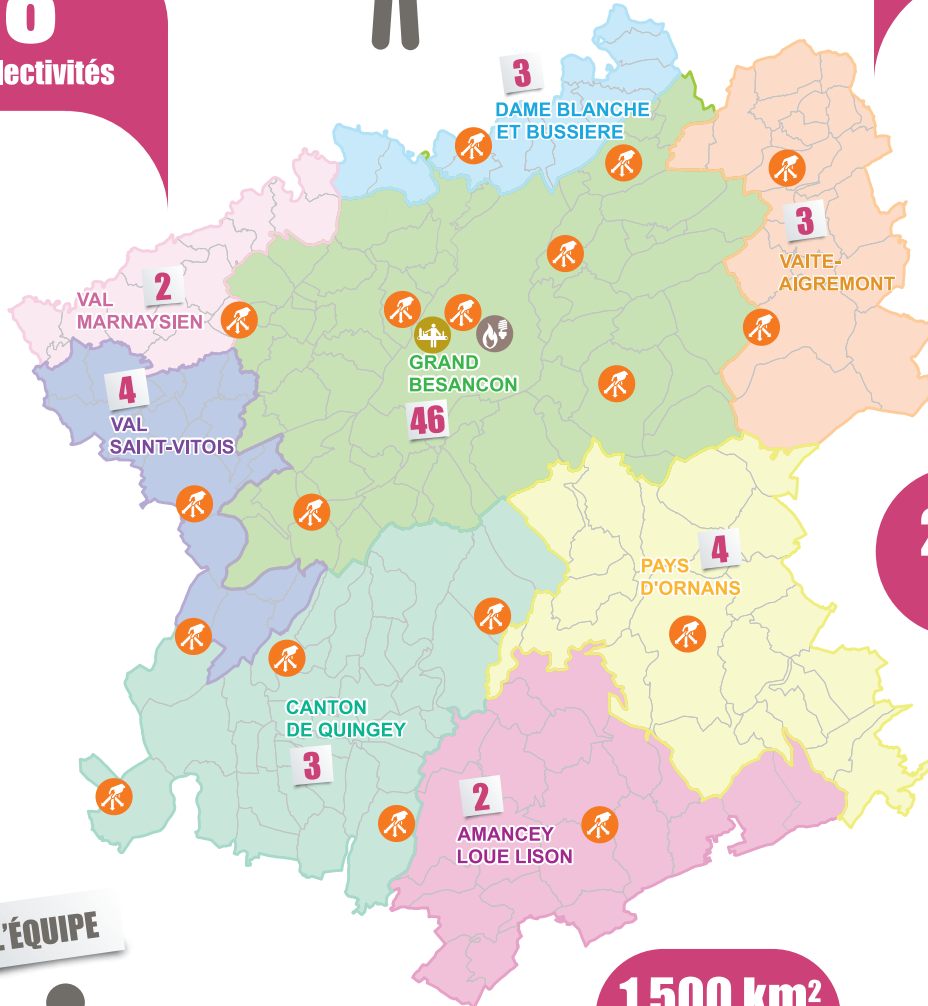
LES ÉLUS



67 délégués titulaires
(+ 67 suppléants) siègent au SYBERT

198
communes

8
collectivités







230 000
habitants

L'ÉQUIPE



56 agents
employés par le Grand
Besançon et mis à disposition
du SYBERT via une convention.
Ils sont répartis sur 3 sites
et les 18 déchetteries.

1 500 km²
soit environ
1/3 du Doubs

-  déchetteries
-  centre de tri
-  usine d'incinération
-  X nombre de délégués titulaires par territoire



Organisation politique du SYBERT

COMITÉ SYNDICAL

67 délégués titulaires + **67** délégués suppléants

RÔLE :
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

COMMISSIONS

16 délégués par commission

RÔLE :
préparent les décisions du Comité syndical et rendent leurs avis dans leur domaine de compétence.

COMMISSION N°1
Administration générale, finances, communication

COMMISSION N°2
Prévention et compostage

COMMISSION N°3
Déchetteries

COMMISSION N°4
Pôle industriel

BUREAU

21 membres

RÔLE :
examine les avis rendus par les commissions et décide des dossiers qui vont être présentés au Comité syndical.

1 Présidente

8 Vice-président(e)s

12 autres membres dont 2 conseillers syndicaux délégués



Catherine THIÉBAUT
Présidente



Jean-Marc BOUSSET
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Didier AUBRY
2^e Vice-président,
en charge de la communication
et des relations avec
les adhérents et les usagers



Françoise GALLIOU
3^e Vice-présidente,
en charge de la prévention



Claudine CAULET
4^e Vice-présidente,
en charge du compostage
et de la lutte contre
le gaspillage alimentaire



Pascal DUCHEZEAU
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries
(bas de quai), ressourceries
et installations classées



Sylvain DUCRET
6^e Vice-président,
en charge des déchetteries
(haut de quai)



Thibaut BIZE
7^e Vice-président,
en charge du tri des déchets
ménagers recyclables et
des encombrants issus des
déchetteries



Thomas JAVAUX
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération

ZOOM



PROJET EUROPÉEN WASTE ON A DIET*



Afin de réduire les déchets, d'augmenter leur valorisation, d'éviter le renouvellement de l'un des deux fours d'incinération et de maîtriser les coûts pour les usagers, le SYBERT s'est lancé en juillet 2012 dans le projet européen « Waste on a diet ».

TROIS OBJECTIFS SONT À ATTEINDRE À L'HORIZON 2016 :

2016

150 kg

d'ordures / an / hab.

contre **217 kg** en 2009

2016

55 %

de déchets recyclables

contre **39 %** en 2009

2016

6 000 tonnes

de déchets en enfouissement

contre **12 000 tonnes** en 2009

Le fil conducteur du projet : la maîtrise des coûts, c'est-à-dire limiter la hausse de la redevance facturée à l'usager et **rester sous la barre des 90 € par habitant en 2016**.

Les actions du projet sont nombreuses, dans l'ensemble bien engagées en 2015, certaines déjà terminées.

Concernant les objectifs à atteindre, le compostage collectif s'est bien développé : on compte désormais **277 sites** ; les actions de prévention destinées aux personnes vivant en habitat social collectif ont déjà touché plus de **25 000 habitants** en trois ans et **67 000 ménages** sont équipés en badge d'accès pour les déchetteries ; l'installation de tri-massification a été mise en service en juillet 2015.

Ce projet est possible grâce au soutien financier de l'Union européenne pour un montant de **1,7 million d'euros** sur un total de 7 millions d'euros.

Pour en savoir plus, visionnez la vidéo présentant le projet sur www.sybert.fr

*Les déchets au régime



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre.
Ce sont donc les collectivités adhérentes qui concourent essentiellement à son financement.

Budget 2015 : **29,1 millions €** } Dépenses réalisées en 2015 : **24,5 millions €**

FONCTIONNEMENT :

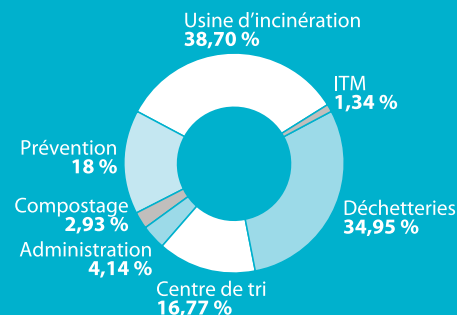
Dépenses	18 616 386
	17 130 189
Recettes	18 616 386
	18 828 906

 BUDGÉTÉES
 RÉALISÉES

INVESTISSEMENT :

Dépenses	10 514 367
	7 453 736
Recettes	10 514 367
	7 309 398

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ACTIVITÉ :





CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES

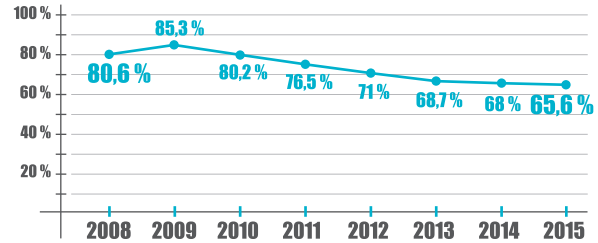
TRI VALORISATION
MATIÈREVALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

Comment est financé le SYBERT ?

Les contributions des communautés adhérentes sont appelées **soit à l'habitant** pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, **soit à la tonne** pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération.

Les contributions représentent 65,6 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années **le SYBERT s'évertue à diversifier ses recettes afin de limiter la part des contributions de ses adhérents** dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80 % en 2008 à 65,6 % en 2015.

PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT



65,6 % PAR LES CONTRIBUTIONS
DES ADHÉRENTS
SELON DEUX MODES DE CALCUL :



À L'HABITANT (population INSEE)
pour financer les **compétences
administration générale, prévention,
compostage et déchetteries.**



À LA TONNE
pour les **déchets traités** par le centre de tri
et l'usine d'incinération.

34,4 % PAR D'AUTRES RECETTES :



11 %

VENTE DE MATIÈRES ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du **centre de tri** (papier et emballages)
- des **déchetteries** (ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'**usine d'incinération** (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

9 %

APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

7 %

SUBVENTIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES :

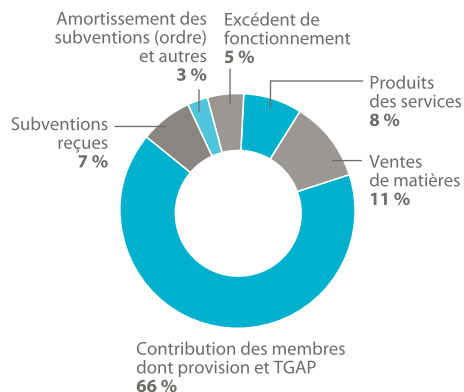
ADEME, Union européenne (projet Life+),
Conseil départemental du Doubs...

7,4 %

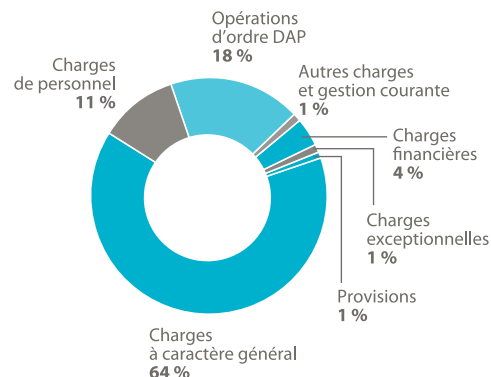
RECETTES AUTRES

(produits exceptionnels...)

Recettes de fonctionnement

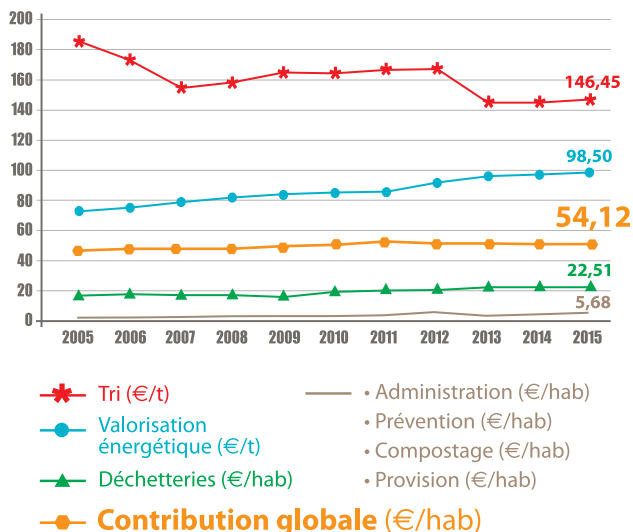


Dépenses de fonctionnement



À noter : les dépenses d'investissement sont financées principalement par les excédents de fonctionnement, par les subventions et par un recours à l'emprunt complémentaire, si nécessaire.

Évolution des tarifs du SYBERT (en €)



Pour en savoir plus sur les finances du SYBERT : www.sybert.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2,45 €
de contribution

Le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale sont financés par une contribution de 2,45 € par habitant.

2,90 %

des dépenses de fonctionnement du SYBERT, soit :

708 433 €
(4 861 € d'investissement)



PRÉVENTION

À travers l'animation du **Programme local de prévention des déchets**, le SYBERT mène des actions de sensibilisation pour **inciter les habitants à réduire leurs déchets**.

Fin 2015, le SYBERT a terminé la cinquième et dernière année du Programme local de prévention des déchets, soutenu par l'ADEME (2010-2015).

Fidèle aux années précédentes, 2015 a été riche de projets et de réalisations, avec une attention toute particulière portée à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**.

1 100 élèves et
2 900 habitants
touchés lors d'actions de
sensibilisation

46 animations scolaires et 4 périscolaire
& 61 animations grand public

0,94 %
des dépenses
du SYBERT

0,73 €
de contribution
par habitant

Outils mobiles

8 prêts de borne audio-vidéo
et 23 prêts d'expositions

Couches lavables :

30 prêts du kit d'essai avec accompagnement

Gobelets réutilisables

110 prêts gratuits lors de manifestations
pour 73 000 gobelets

Stop-pub

10 000 autocollants distribués
via adhérents et partenaires



Le SYBERT a participé et mis en place plusieurs projets de lutte contre le gaspillage alimentaire afin d'inscrire son action dans cette démarche européenne.

OPÉRATION « GOURMET BAG »

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la DRAAF Bourgogne Franche-Comté, portant sur le gaspillage alimentaire, le SYBERT a été retenu pour une action originale dont le but est de favoriser l'usage du « doggy bag » à la française chez les restaurateurs en leur fournissant outils de communication adaptés et boîtes carton « gourmet bag ». En novembre 2015, à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD), 48 restaurateurs ont répondu à l'appel du SYBERT pour proposer des gourmets bag à leur clientèle.

Les objectifs sont :

- sensibiliser clients et restaurateurs à la problématique du gaspillage alimentaire,
- offrir aux restaurateurs la possibilité de valoriser le fruit de leur travail et de maîtriser leur production de biodéchets,
- démocratiser cette pratique auprès des clients.

50 boîtes ont été distribuées à chaque restaurateur pour le lancement. Un bilan sera dressé en novembre 2016.

Dans le cadre de cette opération, un jeu concours a été lancé auprès du grand public, « Et vous, où mangerez-vous votre gourmet bag ? ». Il invitait les clients adeptes du gourmet bag à se prendre en photo avec leur boîte et à la poster sur la page Facebook du SYBERT. Une quarantaine de personnes ont participé à ce jeu.

**Dépense
Prévention :**
fonctionnement :
201 692 €
investissement :
28 650 €



OPÉRATION RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES COLLÈGES

Projet multi-partenarial (SYBERT, CD25, CPIE) lancé en 2014, 3 collèges ont candidaté à ce projet : Albert Camus et Clairs Soleils à Besançon, Claude Girard à Châtillon-Le-Duc. L'accompagnement est réalisé de la manière suivante :

- pesée des déchets pour connaître les quantités que représente le gaspillage alimentaire,
- action pédagogique avec les élèves,
- travail participatif avec les équipes de cuisine,
- travail opérationnel avec les gestionnaires et équipes de cuisine.

La pesée des déchets de cantine et le volet pédagogique en classe ont été très bien menés par les différentes équipes qui ont su sensibiliser élèves et professionnels à la quantité énorme de nourriture jetée à chaque repas. Les objectifs du volet opérationnel ont été plus difficiles à atteindre et le SYBERT a rencontré des difficultés à fédérer chacun des participants (gestionnaire de l'établissement et personnels de cuisine).

SONDAGE

Pour clore les deux projets (Programme local de prévention et programme Life+), le SYBERT a réalisé un sondage téléphonique auprès de 1 000 personnes représentatives du territoire. Les résultats ont permis de donner des indicateurs sur les différentes actions menées (prévention, compostage, stop pub, réemploi, éco-consommation, couches lavables...).

FORMATION DES ANIMATEURS PÉRISCOLAIRES

21 animateurs exerçant sur 13 communes (Francas, Familles Rurales Doubs, UFCV Doubs, agents communaux) et intervenant sur les temps périscolaires ont été formés à la « prévention et gestion des déchets » au cours d'une ½ journée. Ils ont reçu des outils et jeux clés en main pour proposer des activités ludiques et pédagogiques.

CRÉATION D'UN ESPACE PÉDAGOGIQUE MOBILE

Fruit d'une collaboration avec les associations partenaires du SYBERT (Tri, CPIE et Trivial Compost), le nouvel espace d'animation a été livré en octobre 2015. Visuel et très coloré, il permet de transmettre aux petits et grands des messages pédagogiques de manière ludique. Une trentaine d'activités peuvent être proposées. Facilement transportable, l'outil peut être installé dans tous types de manifestations. Toutes les thématiques de la gestion des déchets peuvent y être abordées.



CARACTÉRISATION DES OMR

Le SYBERT a mené une caractérisation du contenu des ordures ménagères résiduelles (OMR, poubelle grise). La comparaison à celle réalisée en 2008 a permis d'évaluer les évolutions qualitatives et quantitatives des déchets et d'appréhender l'impact des politiques mises en place.

Elle a également permis d'identifier les gisements de déchets qui pourraient être recyclés et ceux qui pourraient être évités : couches et protections sanitaires (3 500 tonnes), textiles (940 tonnes), gaspillage alimentaire (830 tonnes de produits encore emballés), imprimés non sollicités, biodéchets, toxiques (340 tonnes). Des actions ciblées sur ces gisements seront à envisager pour l'avenir si l'on veut atteindre nos objectifs de réduction des déchets. Au total, le potentiel de réduction s'élève à 22 kg par habitant et par an soit une diminution de 15 % sur le poids de la poubelle grise.

LE SOUTIEN FINANCIER AUX ADHÉRENTS ET AUX ASSOCIATIONS

Une partie de l'aide perçue par le SYBERT au titre du Programme local de prévention des déchets est reversée aux adhérents qui mettent en place des actions de prévention et à des associations locales porteuses de projets de réduction des déchets, pour un montant total de 14 671 € HT.

14 671 €
versés
aux
adhérents
pour leurs
actions
de
prévention

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

La mise en place du PLP a créé une réelle dynamique sur le territoire, mobilisant de nombreux acteurs et les actions phares du SYBERT bénéficient de retours positifs de la part des relais d'opinion.

La loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte rend obligatoire les Programmes Locaux de Prévention.

Le SYBERT a donc lancé l'élaboration de son 2ème PLP qui devra être finalisé au second semestre 2016.

Les animations du SYBERT, portant jusqu'ici sur les thématiques prévention et compostage, porteront également sur les autres activités de gestion des déchets afin d'accompagner une baisse des déchets et une hausse du recyclage. Le renforcement de l'équipe d'animation permettra de multiplier les interventions sur le terrain, directement au sein de chaque commune, de faire visiter les installations. Le volet multimédia (internet, diffusion de vidéos) doit être amplifié pour atteindre de nouvelles cibles (les jeunes adultes notamment).



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



COMPOSTAGE



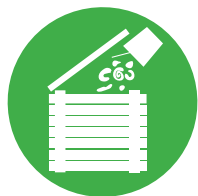
DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE



COMPOSTAGE

Le SYBERT met un point d'honneur à proposer des **solutions de compostage à tous les habitants du territoire.**

En 2015, le SYBERT poursuit activement la promotion du compostage : la vente de **composteurs individuels** continue, le déploiement des **composteurs en pied d'immeuble** se développe à bon rythme, des **chalets de compostage** s'installent dans les secteurs très denses et la mise en route d'un **composteur accéléré** vient compléter l'offre.

4 500 tonnes
de biodéchets compostés

250 sites
de compostage en pied
d'immeuble

11 chalets
de compostage

1,50 €
de contribution
par habitant

2,18 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT

250 sites de compostage en pied d'immeuble

Dépense Compostage : fonctionnement : 502 019 € investissement : 32 833 €

En 2015, 38 sites ont été mis en service et 9 fermés. Fin 2015, on dénombre 250 sites en fonctionnement avec un taux moyen de participation de 39 % (soit 23 917 habitants concernés pour 9 475 foyers participant).

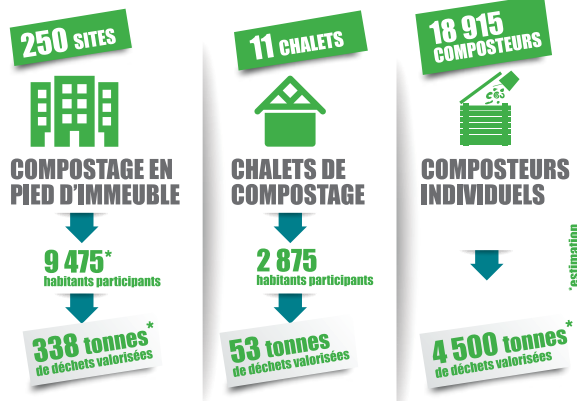
Les composteurs individuels et collectifs bois ont été fabriqués par le groupement d'entreprises Artisanat d'Art à Pouilly-les-Vignes (25), la scierie Jurasciages à Orchamps-Vennes (25) et l'ESAT d'Etalans (25). Les composteurs individuels plastiques ont été fabriqués par l'entreprise Plastic Omnium. Les composteurs ont été vendus sur notre site en 3 sessions de 4 demi-journées (avril, juin, novembre) et au fil de l'eau par certains adhérents. En habitat individuel, les habitants sont autonomes pour le compostage.

Les lombricomposteurs ont été fournis par l'entreprise Jardins Animés située à La Varenne (91).

L'accompagnement des habitants au compostage de pied d'immeuble (12 à 18 mois) et la formation des guides composteurs bénévoles ont été assurés par prestation de service par l'association Trivial Compost de Besançon (25), afin que les habitants deviennent autonomes. Le broyat a été fourni par l'entreprise Vert Tigres de Besançon (25). L'animation du réseau de guides-composteurs bénévoles a été assurée par l'association Trivial Compost via une subvention annuelle. Les chalets de compostage ont été fabriqués avec des matériaux bois provenant de l'entreprise Bertin d'Orchamps-Vennes (25) et les parties métalliques de l'entreprise Tognol de Thise (25). Ils ont été montés par l'association d'insertion ADDSEA de Besançon (25). L'accueil des usagers et de leurs biodéchets ainsi que la gestion du compostage dans les chalets ont été assurés par l'association d'insertion La Régie des Quartiers de Besançon (25).

L'accueil des usagers et de leurs biodéchets ainsi que le fonctionnement du composteur accéléré ont été réalisés par le Foyer des Jeunes Travailleurs Les Oiseaux via une convention annuelle.

On estime que 338 tonnes de biodéchets ont été détournés de la poubelle grise grâce au compostage en pied d'immeuble.



3 nouveaux chalets de compostage installés



En 2015, 3 nouveaux chalets ont été installés et 1 a été fermé, soit un total de 11 chalets en fonctionnement. Avec la mise en place de ces chalets, **53 tonnes de biodéchets ont été valorisées en 2015.**

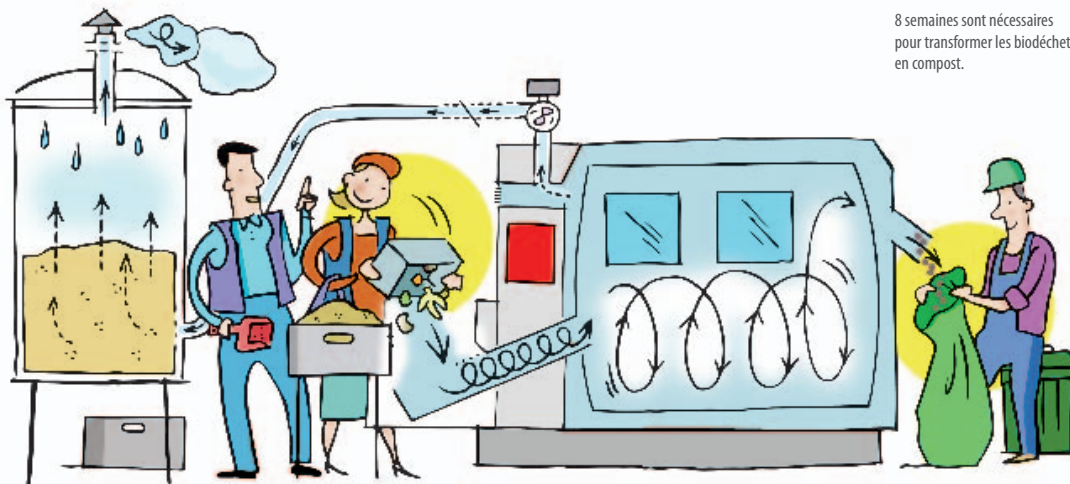
338 tonnes de biodéchets ont été détournés de la poubelle grise grâce au compostage en pied d'immeuble.





Composteur accéléré

2015
c'était aussi :
• 14 lombricomposteurs
distribués
• 1 039 composteurs
individuels distribués



8 semaines sont nécessaires
pour transformer les biodéchets
en compost.

Mis en service fin 2013 et inauguré en avril 2014, le composteur électromécanique du Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) « Les Oiseaux » permet de valoriser les biodéchets des habitants du quartier ainsi que les biodéchets issus de la restauration collective du FJT. En 2015, **14 tonnes de biodéchets ont été valorisés par cet équipement.**

Au total, on estime qu'environ 7 400 tonnes de biodéchets ont été valorisés en 2015.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

La loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte rend obligatoire la collecte sélective de biodéchets avant 2025. Le compostage de proximité déployé par le SYBERT est une forme de collecte sélective, mais il n'est pas accessible à l'ensemble des habitants du territoire.

Avec ses adhérents, le SYBERT devra réfléchir à la meilleure façon de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de collecte sélective des biodéchets d'ici 2025, à travers différents outils : compostage individuel, compostage collectif à accès libre ou restreint, collecte par apport volontaire ou porte à porte.

La généralisation d'un dispositif de collecte sélective des biodéchets en porte à porte est estimée au niveau national entre 8 et 15 € HT par habitant et par an.



DÉCHETTERIES

Depuis 2013, les 18 déchetteries du SYBERT sont accessibles via un badge d'accès. À ce jour **68 000 badges** ont été distribués.

647 600

visites en déchetteries

68 000

badges distribués

22,51 €

de contribution
par habitant

49 100

tonnes
de déchets déposées
(+ 0,5 % en 2014)

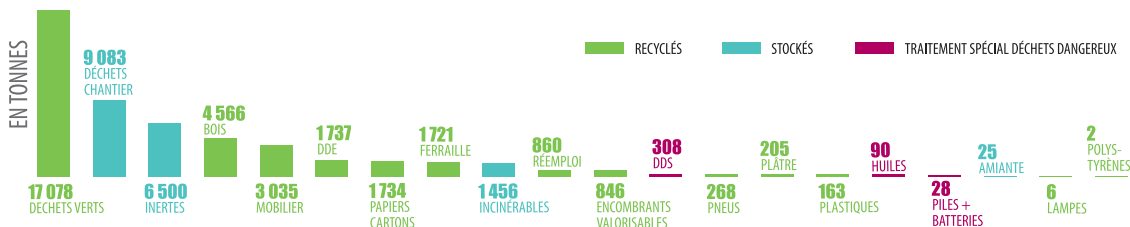
28,17 %

des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



49 186 tonnes de déchets déposées...

Le réseau des 18 déchetteries du SYBERT a réceptionné 49 186 tonnes de déchets, soit une hausse de 0,5 % par rapport à 2014. Le nombre de visites a également connu une hausse, passant de 627 000 visites en 2014 à 647 600 en 2015.



Dépense Déchetteries : fonctionnement : 5 987 685 € investissement : 937 135 €

L'année 2015 a été marquée par le lancement de deux réflexions majeures :

- l'adaptation des horaires d'ouvertures des déchetteries au public et des modalités de gardiennage ; l'objectif est d'utiliser les statistiques issues des dispositifs de contrôle des accès pour proposer un accès aux déchetteries adapté aux besoins des usagers ;
- le projet de modernisation et de réaménagement de 4 déchetteries : Placey, Pirey, Marchaux et Devecey.

La filière « mobilier », gérée par un éco-organisme (ECO MOBILIER), a été déployée : 6 déchetteries supplémentaires ont été équipées d'une benne dédiée portant à 16 sur 18 le nombre de sites équipés. Ceci a permis de détourner 3 025 tonnes de mobilier vers les filières de traitement, soit une hausse de 42 %.

La mise en service de l'Installation de tri-massification (ITM) a engendré une modification du geste de tri sur les déchetteries et a permis la mise en service de nouveaux flux : la benne d'encombrants destinée à l'enfouissement a été remplacée par une benne d'encombrants valorisables

(transférés à l'ITM), une benne de plâtre et une benne de déchets de chantier correspondant à la partie non valorisable et envoyée en centre d'enfouissement. Il convient de préciser également que dans la benne ITM, on retrouve certains micro-flux désormais valorisables : pneus jantés, polystyrène, souches, ...

Les dispositifs de vidéo-protection présents sur les déchetteries ont été modernisés ; ceci a permis d'être plus efficace sur la protection des sites, des infrastructures, des gisements de produits à forte valeur marchande (ferraille, batteries, DEEE, ...) et sur la protection des agents conseils de déchetteries.

Les projets de réaménagement de la déchetterie de Thisé-Andiers (réaménagement complet du site avec une extension de périmètre) et de Besançon-Tilleroies (création d'une plateforme de stockage temporaire des déchets verts) ont avancé dans leur phase administrative : les DDAE (Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter) ont été déposés auprès des services de l'Etat et les enquêtes publiques ont eu lieu.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE

TRI VALORISATION
MATIÈREVALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

17 100 tonnes de déchets verts valorisées

En 2014, 17 100 tonnes de déchets verts ont été reçus en déchetterie : 10 100 tonnes ont été compostés dans une unité industrielle privée de compostage et 7 000 tonnes valorisés par du co-compostage local.



Plateforme pour déposer les déchets verts.

7 000
tonnes
de déchets
valorisées
par du co-
compostage
local

A ce jour, 8 déchetteries sont équipées d'aires de stockage temporaire des déchets verts : Saint-Vit, Roulans, Bouclans et Amancey, Thoraise, Lavans-Quingey, Arc-et-Senans et Epeugney.

La maintenance a été mutualisée à l'échelle de l'ensemble du pôle industriel au sein d'un service transversal à l'ensemble des activités : compostage, déchetterie, ITM et conseil UVE. La logistique est en cours de mutualisation au sein d'une cellule transversale.

En 2015, l'ensemble des 8 adhérents du SYBERT ont décidé de lui confier le contrat Eco-Emballages à compter du 1er janvier 2016. Le SYBERT effectuera les déclarations, percevra les soutiens et reversera à chacun ce qu'il aurait perçu s'il avait été titulaire du contrat. Les excédents sont partagés entre le SYBERT et ses adhérents.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Le SYBERT et ses adhérents ont fait acte de candidature auprès d'Eco-Emballages afin de s'engager dans l'extension des consignes de tri des emballages. Des travaux, d'un montant d'environ 1 million d'euros, seront réalisés sur le centre de tri pour trier ces nouveaux emballages. Ainsi, dès le 1er juillet 2016, « tous les emballages se trient » : les usagers pourront déposer tous leurs emballages dans le bac jaune, avec les papiers. L'objectif est de simplifier le geste de tri des usagers et d'augmenter la captation des emballages valorisables afin d'augmenter le taux de recyclage ainsi que les soutiens des éco-organismes et les recettes de vente de matière.

La caractérisation du gisement des OMR a permis de calculer les taux d'extraction des emballages et papiers vers les filières de recyclage.

On pointe que les performances de tri-recyclage des emballages plastiques, métalliques et complexés (briques alimentaires) peuvent encore largement progresser.

Le marché d'exploitation prenant fin en 2016, une consultation aura lieu courant 2016 pour retenir une entreprise intervenant à compter du 1er janvier



TRI VALORISATION MATIÈRE

Le centre de tri du SYBERT situé à Besançon-Planoise **accueille et trie** tous les **déchets ménagers recyclables (DMR, bac jaune ou bleu)** déposés par les communautés adhérentes (emballages et papier).

Son exploitation est réalisée pour grande partie en régie.

En 2015, 14 975 tonnes de déchets recyclables ont été livrés en centre de tri, dont **14 238 tonnes** pour les membres du SYBERT.

14 473 tonnes
de déchets recyclables triées

146,45 €
de contribution
par tonne

14,18 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

14 975 tonnes de déchets recyclables triés

Pour l'ensemble des communautés du SYBERT, en 2015, les produits suivants ont été dirigés vers les filières de recyclage :

Dépense
Tri, valorisation,
matière :
fonctionnement :
2 872 398 €
investissement :
761 775 €



VERRE

8 344
tonnes



PAPIER

7 116
tonnes

4 378 tonnes de 1.11
et 2 776 tonnes
de gros magasin



CARTON

3 524
tonnes

3 256 tonnes d'EMR
et 210 tonnes d'ELA



PLASTIQUE

1 092
tonnes

776 tonnes de PET
et 322 tonnes de PEHD



MÉTAUX

526
tonnes

543 tonnes de ferreux
et 32 tonnes de non-ferreux

2 161
tonnes

REFUS
(valorisation
énergétique)
ET FREINTE
(perte eau et
poussières)

En 2015, le taux de refus de tri est de 14,5 %. Ces refus de tri sont traités à l'usine d'incinération du SYBERT où ils sont valorisés en production d'énergie. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à plus de 20 %.

ITM :
fonctionnement :
229 120 €
investissement :
3 594 789 €

87,33

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
d'agglomération du
GRAND BESANÇON
(CAGB)



85,20

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes
**AMANCEY
LOUELISON**
(CCALL)



100,76

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes du
**CANTON DE
QUINGEY**
(CCCQ)



87,19

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes du
PAYS D'ORNANS
(CCPO)



98,35

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes du
VAL MARNAYSIEN
(CCVM)



95,63

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes de
VAÏTE-AIGREMENT
(CCVA)



90,59

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes
**DAME BLANCHE
ET BUSSIÈRE**
(CCDBB)



105,38

Kg/hab/an
au total, hors refus
et freinte

Communauté
de communes du
VAL SAINT-VITOIS
(CCVSV)





**En 2015, 846 tonnes
d'encombrants ont
été triés et 205 tonnes
transférées**

Mise en service de l'installation tri-massification

L'installation de tri-massification (ITM) a été mise en service le 1^{er} juillet 2015. La montée en puissance de l'exploitation s'est fait progressivement et le tri concerne l'ensemble des déchetteries depuis décembre 2015.

En 2015, 846 tonnes d'encombrants ont été triés et 205 tonnes transférées ; seuls 11 % des déchets ont été dirigés vers le stockage, mais il faudra encore attendre quelques mois pour en tirer un enseignement.

L'inauguration a eu lieu le 10 octobre 2015, en présence de la Députée Européenne Sirpa Pietikäinen, des représentants de l'Etat, des partenaires financiers et des élus et services du territoire.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

L'année 2016 sera consacrée à optimiser le fonctionnement de l'ITM et les mutualisations avec les autres compétences du pôle industriel notamment la logistique, les équipements roulants et la maintenance.



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'usine d'incinération est située à Besançon-Planoise et reçoit les **déchets résiduels de tout le territoire du SYBERT**.

Cette unité de valorisation énergétique est équipée de **deux fours**. L'un date de 1976 avec une capacité de 3 tonnes par heure. Le second a été mis en service en 2002, avec une capacité de 4 tonnes par heure.

L'énergie dégagée lors de la combustion des déchets est récupérée et **valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise**.

En 2015, l'usine a traité **48 633 tonnes de déchets** dont 35 107 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, soit une **baisse de 0,63 % par rapport à 2014**.

98,50 € la tonne
(+ 4,11 € de TGAP)

35 107 tonnes
de déchets résiduels traités
(- 0,63 % par rapport à 2014)

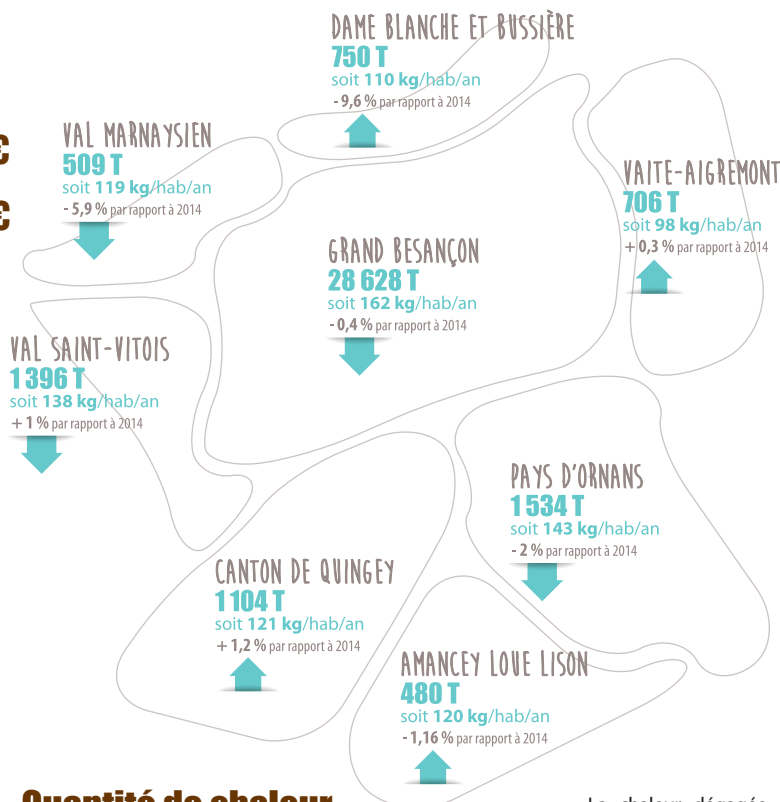
35,48 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



35 107 tonnes de déchets résiduels traitées

En 2015, l'unité de valorisation énergétique des déchets de Planoise a reçu 48 633 tonnes de déchets dont 35 107 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR). Par rapport à 2014, les ordures ménagères résiduelles ont baissé de 0,63 %.

**Dépense
Valorisation,
énergétique :**
fonctionnement :
6 628 843 €
investissement :
2 093 694 €



**TOTAL ordures ménagères
résiduelles des adhérents**

35 107 T

soit 153,7 kg/hab/an

-0,63 %
par rapport à 2014

+ **AUTRES DÉCHETS :**
13 526 T

+24,86 %
par rapport à 2013

+ **BOUES D'ÉPURATION : 0**

- **DÉCHETS EXPORTÉS :**
242 T

**TOTAL TRAITÉ
(hors boues) :**
48 292 T

72 %
de rendement
énergétique

**Quantité de chaleur
et d'électricité produites :**

69 818 MWh de chaleur

(pour le réseau de chaleur du quartier
de Planoise et l'hôpital Minjoz)

4 000 MWh de chaleur

(pour le réseau de chaleur du quartier
de Planoise et l'hôpital Minjoz)

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de vapeur délivrée au réseau de chaleur (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'électricité fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité.

Cette énergie est vendue. Ainsi, 68 818 MWh d'énergie et 4 000 MWh d'électricité en 2014, soit un taux de rendement énergétique de 72 %

Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

Le SYBERT et son exploitant effectuent un auto-contrôle continu des conditions de fonctionnement et des rejets atmosphériques et aqueux de l'UVE. Les informations sont archivées informatiquement de façon systématique et font l'objet de rapports journaliers et mensuels internes ainsi que de rapports trimestriels et annuels remis à l'autorité de contrôle de l'Etat (DREAL).

La DREAL effectue au moins une inspection annuelle ; deux inspections des services de l'Etat (DREAL) ont été menées les 21 avril et 9 décembre 2015. Elle procède à des contre-mesures ponctuelles dont au moins un contrôle inopiné annuel (22 et 23 décembre 2015).

Le rapport annuel d'activité de l'usine, disponible en ligne sur le site du SYBERT, détaille le fonctionnement de l'installation.

Le fonctionnement de l'installation est conforme à l'arrêté préfectoral, notamment en termes de rejets et de surveillance.

De nombreux travaux ont été réalisés en 2015

- rénovation du système de supervision et contrôle de la commande de l'unité ;
- modification de l'injection bicarbonate sur la ligne de 2002 avec remplacement du poste de broyage ;
- modernisation des analyseurs sur la ligne de 2002 et de la supervision des analyseurs avec installation de 3 analyseurs de technologie dernière génération et d'un nouveau logiciel de contrôle commande spécifique.

L'unité de valorisation énergétique du SYBERT est certifiée ISO 14 001 depuis le 22 décembre 2010.

L'unité est également certifiée ISO 9001 (2008) pour la qualité et ILO-OSH (2001) pour la sécurité depuis le 14 octobre 2013. Leur renouvellement a été obtenu le 16 octobre 2015. Une démarche de certification ISO 50 001 a été engagée fin 2014. L'audit initial a eu lieu du 12 au 16 octobre 2015. Aucune non-conformité n'a été identifiée. La certification ISO 50 001 est donc acquise.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Une étude externe sera réalisée courant 2016 afin de dresser un état des lieux de l'UVE et de proposer des scénarii possibles pour le devenir du site, tant au niveau du traitement des déchets que de la production d'énergie. Cette étude devra, si possible, intégrer les évolutions réglementaires à venir. Les élus devront décider de l'avenir du site, des travaux à engager poursuivre l'activité et déconstruire les éléments obsolètes.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE





**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

SYBERT

**Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets**

4, rue Gabriel Plançon
La City
25043 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 87 89 40
Fax : 03 81 87 89 41

www.sybert.fr